

Compte rendu du conseil municipal

Séance du 26 septembre 2013

Etaient excusés : Gérard Baudras, Dordor Renée, Gille-Urvoy Chantal,

Absents : Brigitte Personeni, N. Devillers

Emprunt moyen terme

Afin d'étaler le financement des travaux de la maison médicale, il convient de procéder à un emprunt dont les échéances correspondent aux loyers perçus pour l'espace santé soit 18 200 € par an.

Le conseil municipal charge le maire de négocier avec les 3 financeurs qui ont fait une proposition à savoir le Crédit agricole, la Caisse d'épargne et la banque postale sur un prêt de 150 000 € sur 10 ans avec échéance annuelle.

Tarif camping 2014

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte l'augmentation des tarifs du camping pour 2014, comme suit :

- groupes enfants 5 € / enfant au lieu de 4 € ;
- tarif adulte 4.25 € au lieu de 4 € ;
- les autres tarifs restent inchangés

Tarifs salle culturelle

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte les tarifs de la salle culturelle à compter de 2013, comme suit

Salle de répétition 150 € par jour
Caution salle culturelle 1 000 €

Conférence gratuit

Mariage, anniversaire ...avec repas

Quingey 500 €
SIPQ 550 €

Apéritif 180 €

Enterrement 50 €

Arbre de Noël

École gratuit
Privé (CE) 150 €

Activité commerciale

sans vente sans cuisine 150 €
avec cuisine 250 €

avec vente sans cuisine 240 €
avec cuisine 330 €

AG (ass°, ent.) sans cuisine 200 €
avec cuisine 300 €

Association Quingey, SIPQ

1^{ère} manifestation gratuite sauf réveillon

Loto, jeux 180 €

souper dansant 500 €

Réveillon 600 €

Spectacle sans régie 200 €
avec régie 350 €

mise à disposition régisseur 150 €

Convention SYDED, certificats économie d'énergie

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- accepte la convention de passage de canalisation électrique souterraine pour la Rue du Gey section AB 191
- autorise le Maire à signer la convention de passage avec le SYDED

Le Maire expose au conseil municipal que dans le cadre de l'opération désignée ci-après potentiellement génératrice de Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) au fait de l'installation de luminaires d'éclairage public performants, la valorisation économique de ces certificats soit transférée au SYDED et assurée par ses soins.

L'opération est située rue de Traverse, Royale et rue des Forges.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire, et en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et représentés :

- 1) **Accepte** de transférer au SYDED l'intégralité des Certificats d'Économies d'Énergie générés par l'opération susvisée.
- 2) **Autorise** le Maire à signer la convention correspondante de transfert des CEE concernés.

Convention ATESAT

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- accepte le renouvellement de la convention d'Assistance Technique fournie par l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire (ATESAT)
- autorise le Maire à signer la convention avec l'Etat, la Direction Départemental des Territoires du Doubs

Coût pour 2013 de 551.56 €

Avenants bail logement

Suite à la demande de deux locataires pour augmenter la provision mensuelle pour charge, il convient d'établir un avenant à leur bail de location soit :

- avenant bail Marchiset Nathalie : provision mensuelle de 150 € au lieu de 50 € à compter du 1er octobre 2013
- avenant bail Sophie Stehly : provision mensuelle de 150 € au lieu de 80 € à compter du 1er octobre 2013

Indemnité trésorier

Le maire propose au conseil municipal d'allouer 25 % de l'indemnité de conseil à Mr Berthet Frédéric et l'indemnité de confection budgétaire, après discussion, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents

Décide :

- de demander le concours du trésorier pour assurer des prestations de conseil
- de ne pas attribuer d'indemnité de conseil et de confection de documents budgétaires à Mr BERTHET Frédéric

Préférence pour le versement d'une indemnité à la nouvelle trésorière en place Mme Oudot.

Information du Maire, questions diverses

➤ Plan de sauvegarde

Une information du maire est donnée sur un exercice simulant un problème à la station de pompage du pipeline de Quingey. Cet exercice a mobilisé les pompiers, la gendarmerie, et les agents du pipeline Sud Européen.

➤ Collège

Le maire indique que les premiers sondages de sol concernant l'extension future du collège ont eu lieu.

➤ Plaine de Lombard : démarrage des travaux par le conseil général de la sur largeur cyclable le 21 octobre 2013, les travaux seront effectués par l'entreprise Martin Cuenot.

➤ Début des travaux de remplacement de la canalisation d'eau sous le pont avec alternat de la circulation, l'étranglement sera supprimé le temps des travaux.

➤ Dons

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, accepte

- un don de 250 €
- un don de 50 €
- un don de 22 €
- autorise le Maire à procéder aux encaissements.

➤ Décisions modificatives budgétaires

* budget camping : augmentation de crédit au chapitre 11 charges à caractères générales de 5 000 € compensée par une augmentation des recettes de locations des emplacements et lodge.

* budget commune :

- augmentation de crédit dépense chapitre 21 achat de 5 000 € compensée par une augmentation de la TLE de 3 000 € et une diminution des travaux chapitre 23 de 2 000 €
- augmentation de crédit chapitre 12 charges de personnel de 7 700 € compensée par une augmentation des recettes de l'Etat pour l'emploi avenir et emploi insertion ainsi que par l'augmentation du remboursement de l'assurance pour absence de personnel.

➤ Devis pour le remplacement des arbres au parc des Carrons suite au vandalisme de 3 000 € accepté

Les actes de vandalisme concernant des arbres ne sont pas pris en compte par l'assurance.

➤ Médiathèque :

Suite au forage effectué pour l'étude de sol rue des forges, 2 possibilités de ressource pour l'alimentation d'un échangeur thermique seront étudiées :

- option d'échangeur thermique eau-eau : nécessite la reconnaissance de la présence ou non d'eau dans le sous-sol, peu consommatrice d'espace.

- option d'échangeur sol-eau, nécessite la réalisation de 4 sondes soit besoin d'au moins 230 m² de terrain à l'écart du bâtiment (parc de l'école)